

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 2952/A.TMO.

OBJET:
Etat des perceptions
I.I. 1950
1951.-



M

TRANSMIS à Monsieur le Directeur Provincial des
A.I.M.O. à Usumbura, l'état des perceptions d'impôts
indigènes pour le mois d'octobre 1951.-

Astrida, le 7 novembre 1951.-
Le Comptable Territorial, 920
E.LENOIR,

J